



Déclaration de l'ACRP sur la justice raciale

À une époque de prise de conscience sur le racisme systémique, ses conséquences horribles, ses origines historiques et ses effets contemporains, il est temps que l'ACRP fasse une déclaration sur l'état colonial du domaine de la conservation au Canada.

Il est temps de reconnaître le cadre colonial des institutions dans lesquelles nous travaillons et des collections que nous préservons. Il est temps de reconnaître les fondements coloniaux de notre profession, dans laquelle la matérialité des objets est souvent priorisée par rapport aux autres valeurs.

Il est temps de faire la lumière sur le manque de représentativité dans le domaine de la conservation-restauration au Canada. Nous avons besoin d'autres voix, d'autres savoirs et d'autres cultures dans notre profession, non seulement afin de mieux identifier ce qui devrait être préservé et de quelle manière, mais afin de partager les pouvoirs de manière plus équitable. Alors que 90% des acteurs prenant des décisions en matière de conservation au Canada sont blancs et d'ascendance européenne, quelle vision de l'art et du patrimoine préservons-nous ?

Certains musées et programmes d'études ont commencé à faire des campagnes de sensibilisation et ont trouvé du financement pour attirer une gamme plus diversifiée d'individus à la profession. Ce sont des efforts importants que nous applaudissons et que nous soutenons complètement. Il demeure toutefois que plusieurs des personnes qui devraient être ici ont peu ou pas de filet de sécurité financier, et sont moins susceptibles d'entreprendre une carrière où les perspectives d'emploi sont faibles, et où les salaires sont relativement bas par rapport aux autres domaines. La défense des intérêts de notre profession visant à créer des postes avec des salaires proportionnels à notre formation et à notre importance doit faire partie de notre plan d'action.

Qu'est-ce que l'ACRP peut faire pour aider ? Nous comptons commencer de manière modeste, et petit à petit prendre des initiatives à plus grand impact.

1. Nous allons ajouter la déclaration suivante à notre site web et à toutes nos communications :

L'ACRP s'engage à maintenir et à promouvoir la justice raciale dans le domaine de la conservation et au-delà.

2. Nous encourageons nos membres à examiner ou à réexaminer leur privilège de manière individuelle. Les ressources suivantes peuvent être utiles:

McIntosh, P. (1989, July/August). "White privilege: Unpacking the invisible knapsack." *Peace and Freedom Magazine*, 10–12. (en anglais seulement)

DiAngelo, Robin. *White Privilege: Why It's So Hard to Talk to White People About Racism*. 2018. Disponible en français: DiAngelo, Robin. *Fragilité blanche — ce racisme que les Blancs ne voient pas*. 2020.

[N.B. Des critiques négatives de ce livre ont été faites, par exemple :

<https://www.theatlantic.com/ideas/archive/2020/07/dehumanizing-condescension-white-fragility/614146/> (en anglais seulement)]

Gulati-Partee, Gita and Maggie Potapchuk. "Paying attention to white culture and privilege: a missing link to advancing racial equity" *The Foundation Review*. 2014. Vol 6:1. 25-38. (en anglais seulement)

3. Nous encourageons chacun de nos membres à promouvoir les stages rémunérés, ainsi qu'à soutenir et créer des opportunités de stages pré-programme rémunérés dans les limites de leurs capacités et de leur influence.

5. Nous mettons en place une bourse bisannuelle pour la Consultation des communautés d'origine de 1000\$ qui aura pour but de soutenir les membres de l'ACRP dans leurs dépenses liées aux consultations avec les communautés d'origine. Nous encourageons nos membres qui le peuvent à donner, afin de nous permettre d'offrir cette bourse sur une base annuelle. Les détails sur cette bourse vous seront donnés prochainement.

6. Dans le cadre de notre travail pour l'ACRP et de notre pratique de la conservation-restauration, nous nous engageons à poser les questions suivantes : Quelles voix ne sont pas entendues ? Comment peut-on écouter de manière respectueuse et positive (c'est-à-dire sans demander à quelqu'un de *nous* donner leurs histoires, *nous* donner de leur temps, *nous* donner leur point de vue, ce qui peut être une forme non intentionnelle d'exploitation malgré de bonnes intentions) ? En tant qu'individus et en tant qu'association, comment peut-on créer des opportunités pour promouvoir l'égalité dans l'accès (et le succès) dans le domaine de la conservation et de la restauration ?

7. Nous demandons à chacun de nos membres de réfléchir à ces problématiques et à ces idées, et d'envoyer leurs suggestions au conseil d'administration à l'adresse suivante :

president@capc-acrp.ca

8. Nous soutenons les efforts antiracistes de notre association sœur, l'Association canadienne pour la conservation et la restauration des biens culturels (ACCR) et nous participerons à des initiatives communes lorsque possible.

Le conseil d'administration de l'ACRP

Marie-Lou Beauchamp, Directrice des projets spéciaux

Jane Dosman, Trésorière

Fiona Graham, Présidente

Carmen Li, Directrice de la liaison

Stephanie Porto, Vice-Présidente

Melissa Potter, Secrétaire

Cathy Stewart, Directrice du comité d'agrément